

CCMEI
Rencontre d'octobre 2023
Résumé destiné au public

Titre de la page Web : Résumé de la rencontre du Conseil consultatif du ministre sur l'évaluation d'impact d'octobre 2023

Conseil consultatif du ministre sur l'évaluation d'impact (CCMEI)

Résumé de la rencontre d'octobre 2023

Activités récentes

Au cours de leur rencontre des 3 et 4 octobre 2023 à Ottawa, le Conseil a accueilli trois nouveaux membres nommés le 1er septembre 2023. La discussion a porté sur les commentaires du ministre relatifs à leur deuxième rapport et sur les domaines d'intérêt possibles à aborder dans le cadre de leur prochaine série d'avis à lui communiquer.

Lors de cette rencontre du Conseil, le président de l'Agence d'évaluation d'impact a fait le point sur les principales activités de l'Agence depuis la dernière rencontre du CCMEI en avril 2023, ainsi que sur la teneur de ce que l'Agence a entendu concernant l'efficacité de la réglementation. Les membres du Conseil ont passé en revue les activités et les recommandations du CCMEI depuis sa création, ainsi que les réponses reçues des ministres à la suite du dépôt des deux rapports du CCMEI.

Communication avec le ministre

Les membres du Conseil ont trouvé que la réponse du ministre Guilbeault au deuxième rapport du CCMEI était positive. La lettre du ministre indiquait qu'il apprécierait le point de vue du Conseil sur l'amélioration de l'efficacité des processus d'évaluation d'impact ainsi que les considérations liées au résultat de l'avis de la Cour suprême du Canada. Il a demandé au CCMEI d'envisager de fournir ces conseils par le biais d'un rapport provisoire, c'est-à-dire avant la date d'échéance de 2025 pour le prochain rapport du CCMEI.

Durant la rencontre avec le Conseil, le ministre a réitéré le besoin d'obtenir des avis sur l'efficacité du processus d'évaluation d'impact dans le contexte de la transition vers une économie carboneutre. Il a souligné le défi de parvenir à la carboneutralité tout en assurant l'acceptabilité sociale des projets qui permettront une telle transition. Le président du Conseil a confirmé que le CCMEI présentera une lettre d'avis au ministre avant la fin de l'année 2023.

Avis de la Cour suprême du Canada

Une courte discussion a eu lieu concernant l'avis de la Cour suprême sur la constitutionnalité de la *Loi sur l'évaluation d'impact*, lequel devrait être publié sous peu. Reconnaissant que l'avis aura probablement un certain impact sur la mise en œuvre future de la Loi, l'Agence a envisagé des scénarios possibles en fonction de la nature de l'avis de la Cour. Il y a eu un débat sur le rôle potentiel du CCMEI dans le soutien de la mise en œuvre efficace et continue de l'évaluation d'impact.

Efficacité de la réglementation

Les membres du Conseil ont cerné les avantages et les risques potentiellement associés au développement d'un processus d'évaluation d'impact plus efficace. Des aspects tels que la coopération fédérale-provinciale, une participation et des partenariats significatifs, ainsi qu'une meilleure intégration du régime d'évaluation d'impact avec d'autres systèmes de réglementation et de législation ont été identifiés comme des pistes potentielles à suivre. Les membres du Conseil ont également indiqué que bon nombre de leurs recommandations formulées dans le deuxième rapport peuvent contribuer à améliorer l'efficacité.

Priorités du CCMEI pour le prochain rapport

Le Conseil a discuté de ses priorités pour ce cycle, ce qui a mené à aborder son troisième rapport en 2025. Il a été convenu que les enjeux qui seront cernés dans l'avis provisoire du CCMEI présenté au ministre cet automne devraient être approfondis et inclus dans le rapport de 2025. De nombreux autres sujets ont été envisagés, comme la gestion adaptative et le rendement des évaluations d'impact, la politique d'évaluation régionale, le droit coutumier autochtone, la collaboration et la coopération, la Liste des projets, la prise de décision en vertu de la Loi et le rapport à venir de l'interlocutrice spéciale indépendante pour les enfants disparus et les tombes et les sépultures anonymes en lien avec les pensionnats indiens.